

Le Haut Trégor

📍 TRÉGUIER

DON D'ORGANES. Un arbre de vie pour rendre hommage aux donneurs

La municipalité, à participé aux côtés de l'Association pour le Don d'Organes et de Tissus (ADOT22) à la plantation d'un arbre de vie, dans le square du souvenir.

C'est un engagement fort auquel vient d'adhérer la municipalité, en participant aux côtés de l'Association pour le Don d'organes et de tissus (ADOT22) à la plantation d'un arbre de vie dans le square du souvenir, face à la mairie. Porté avec une très grande implication par Rémi Rolland, conseiller municipal, ce geste symbolique est destiné à rendre hommage aux donneurs d'organes et à leurs familles.

Sensibiliser sur le don qui sauve des vies

Ces arbres de vie, plantés dans toute la France par l'ADOT, en l'occurrence ici un chêne commun, sont là aussi pour sensibiliser les passants à l'importance d'un don qui sauve des vies.

En présence du député Eric Bothorel, de la sénatrice Annie Le Houérou et de nombreux



Annie Le Houérou sénatrice, Eric Bothorel, député, Graziella Segoni, conseillère départementale, Guirec Arhant, Franck Deschoux cadre de santé, et Hervé Le Serre président Adot 22

maires du département, Hervé Le Serre, président d'ADOT 22 a rappelé l'importance de cette culture du don qu'il faut

promouvoir auprès du public : « Aujourd'hui en France, alors que la liste d'attente de greffe ne cesse d'augmenter – plus de 27 000 actuellement –, le nombre de greffés d'un organe vital stagne autour de 6 000 par an. Un écart que la pandémie n'a fait qu'accentuer. Moins de 5.500 greffes en 2022, plus de 900 personnes décédées avant greffe, un taux de refus remonté l'an dernier à 33,6 %. Malgré l'évolution de la loi au 1er janvier 2017, les conditions de don d'organes restent peu connues des Français. La mort encéphalique – ou mort cérébrale –, sa rareté, les conditions de restitution du corps demandent à être explicitées. Il est indispensable d'intensifier l'information du grand public. Tous donneurs oui, mais ça ne suffit pas : il faut afficher clairement sa position à ses proches ».

Des témoignages pour expliquer et rassurer

Des témoignages très émouvants de greffés et de familles de donneurs ont participé à cette prise de conscience du public trégorrois. De telles initiatives permettent de diffuser largement des informations, de lever des idées fausses sur les conditions de prélèvement et aussi de faciliter des décisions à prendre rapidement dans des situations toujours très douloureuses. Cette cérémonie s'inscrivait dans le prolongement de l'hommage rendu à Sophie Barroux, qui l'avait demandé pour elle-même, et dont la famille a autorisé le prélèvement d'organes. Tréguier rejoint ainsi les communes de Lannion, Plussulien, et Uzel, dans cet engagement.

D'autres projets d'arbres de vie sont en cours dans le département des Côtes-d'Armor : Plérin, Saint-Julien, Yffiniac.



Guirec Arhant, maire et Rémi Rolland, conseiller municipal.